

# Commune de PONT-MELVEZ (22390)

POUVOIR ADJUDICATEUR

MARCHÉ sous procédure adaptée

## ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

### COMPTE-RENDU DU CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE

#### CONDITIONS DE RÉCEPTION DES PLIS

La date limite de réception des offres était fixée au 21 mai 2015 à 12h00.

#### PRESENTATION DE L'ANALYSE DES OFFRES :

Il est rappelé que les conditions d'admission des candidats ont fait l'objet d'une consultation conformément à la procédure adaptée.

Le jugement des offres se fait conformément au règlement de la consultation, qui fixe les critères et la pondération :

Critères	Points attribués
Prix des prestations	50
Valeur technique des prestations	45
Délai d'exécution des prestations	5
	100

Pour le critère « prix des prestations », le jugement de l'offre se fait par application de la formule suivante :

$$\text{Note} = 50 \times \left( \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre du candidat}} \right)$$

La valeur technique des prestations sera appréciée à travers le mémoire justificatif (45 points). Le mémoire justificatif élaboré par le candidat fait l'objet d'une évaluation globale, par application d'une note de 0 à 10 suivant le barème suivant : 10 = très bien ; 8 = bien ; 6 = moyen ; 4 = médiocre ; 2 = mauvais ; 0 = pas de mémoire remis. La note attribuée est un nombre entier, les nombres impairs permettant au pouvoir adjudicateur de nuancer son jugement. La note valeur technique sera obtenue par application de la formule suivante :

$$\text{Note} = 4,5 \times \text{évaluation globale sur 10 du candidat à noter}$$

Le critère délai des prestations sera obtenue par l'application de la formule suivante :

$$\text{note} = 5 \times \frac{\text{Délai de l'offre ayant le délai le plus court}}{\text{Délai de l'offre noté}}$$

L'analyse des offres est présentée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage du pouvoir adjudicateur.

Cette présentation permet aux élus de procéder à la notation des critères. Il en résulte la synthèse suivante :

	Critères de jugement			TOTAL	Classement
	Prix	Valeur technique	Délai		
Rappel points	50	45	5	100	
EF ETUDES	35	36	2	73	4
NICOLAS	37	18	2	57	5
B3E	38	32	5	75	3
SET	50	32	3	85	2
HYDRATEC	28	36	3	67	6
TPAe	47	36	4	87	1

Au vue de cette analyse et de la somme des notes attribuées aux candidats, c'est l'offre de .....TPAe.....qui se distingue pour l'ensemble du marché.

### CONCLUSION

Le pouvoir adjudicateur décide de validé l'offre de .....TPAe.....et de signer le marché correspondant pour un montant de .....37.50,00..... € HT.

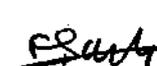
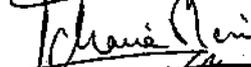
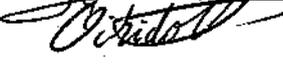
Fait à PONT-MELVEZ, le 02/10/2015

Le Maire

M<sup>me</sup> Suolan



Les membres présents

 M<sup>r</sup> Bouillennec  
 M<sup>r</sup> Chaou  
 M<sup>r</sup> Lozac'h  
 M<sup>r</sup> Chambry  
 M<sup>me</sup> Armand, Adac  
 M<sup>r</sup> Diriddeau